

- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
DEPARTEMENTALE DU MEMORIAL A.F.N. 24 DU 27 OCTOBRE 2016 A LA
MAIRIE DE COURSAC -

Début de séance à 15H45

Présents : 45

Ouverture des travaux par le Président B. ROUFFIGNAC
qui souhaite la bienvenue aux participants, remercie le secrétaire Lionel
ZILLHARDT, le bureau et les responsables informatique.
Mr. ZILLHARDT représente Mr. Le Maire de Coursac excusé, ainsi que l'ex maire de
cette commune.
Puis nous observons un instant de recueillement à la mémoire des camarades
disparus, et des victimes des attentats de Paris et de Nice.

- Présentation par Madame PUJOLLE de la société Assisteazy, du nouveau site du
mémorial AFN 24
Discussion animée sur cette présentation, il est demandé que les médailles de chaque
combattant décédé soient représentées avec le titre de chaque médaille.

6- Modifications des statuts articles 5 et 6 refondus à l'assemblée générale du 27
Octobre 2015 - adoption à l'unanimité de ces 2 modifications

Assemblée générale ordinaire :

- compte-rendu d'activités de l'année écoulée bureau et commission du site par le
secrétaire.

Il est demandé que les compte-rendus de réunions soient adressés aux membres du
conseil d'administration. Pour éviter les frais d'affranchissements, il va être demandé
lors de la prochaine convocation que chaque membre fournisse au secrétaire son
adresse mail pour tous ceux qui sont équipés en informatique.

Compte-rendu d'activités adopté à l'unanimité

- Compte-rendu financier par le trésorier :

Actif : 1410,00 - Passif : 879,50 - Excédent 530,50 pour l'exercice 2016

Avoir de réserve disponible de : 9395,42

- Rapport de la commission de contrôle des comptes du 21/10/2016

Ces 2 compte-rendus sont adoptés à l'unanimité

- Election du conseil d'administration : total 39 membres - 2 membres permanents

Mmes. ZILLHARDT - AUDY - 2 membres d'honneur -

Les membres du bureau seront élus lors de la prochaine réunion.

Questions diverses : Il est demandé qu'un oriflamme soit en permanence sur le site du
mémorial, ce dernier sera remplacé en cas de disparition.

A l'issue de cette assemblée, un dépôt de gerbe a été effectué au mémorial, suivi d'un

- 2 -

Vin d'honneur offert par la municipalité de Coursac.

Le Secrétaire de séance

JACQUES FOURES

NOTA - Après lecture et correction éventuelle de ce compte-rendu, merci de le transmettre à Mme. PUJOLLE contact @assisteazy.fr

- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MEMORIAL A.F.N. 24
DU 27 OCTOBRE 2015 A LA MAIRIE DE COURSAC -

Présents : 55

Mot de bienvenue de André DUBOIS Vice-Président représentant MAX OLIVE
Président indisponible pour raison de santé.

Remerciements à Mr. Le Maire de Coursac et à son conseil municipal

Mot de bienvenue de Mr. Pascal PROTANO Maire de Coursac

Présence de Mr. PERONY Maire honoraire de Coursac

Discours de André DUBOIS qui fait observer une minute de recueillement à la
mémoire des camarades décédés au cours de l'année.

Lecture de l'ordre du jour

Mme. ROBERT veuve de guerre excusée pour raison de santé.

Bilan des activités année 2014/2015 par Lyonel ZILHARDT secrétaire

118 lettres ont été adressées pour cette assemblée, nous avons reçu 56 réponses.

Démission de André BORIE pour raison de santé.

Le 12 octobre 2015 le bureau s'est réuni pour la préparation de cette assemblée
Eclairage du mémorial : un projecteur multi-couleurs éclaire le monument, avec
possibilité de blocage sur une seule couleur.

La commune de Coursac entretient le site du mémorial.

Les cérémonies du 19 Mars et du 5 Décembre sont organisées par la préfecture

Une réunion préparatoire a lieu à Coursac avant ces 2 cérémonies.

Elaboration du nouveau site internet, coût de l'ouverture du site : 1349 euros,

Abonnement annuel de : 175 euros.

Doit on ouvrir un nouveau site ? Réponse de l'assemblée : oui

Un nouveau devis va être demandé à d'autres fournisseurs

Une commission vient d'être créée composée de Mmes. J.-CL. PASSELERGUE - B.
ROUFFIGNAC - M. GUEDON

Quitus est donné au secrétaire pour la présentation du bilan des activités.

Bilan financier de l'année 2014/2015 par J.P. KIEFER trésorier

ACTIF : cotisations 1130 e.- vente de plaquettes 20 e. - subvention des communes

270 e. - virement inconnu 6,80 e. Total : 1426,80 euros

PASSIF : Eclairage mémorial 511,20 e. - gerbes 80,00 e. - encre imprimante 24,99 e.

Affranchissements 74,69 e. - frais bancaires 24,40 e. Total : 715,28 euros

Bilan positif de : 711,52 euros

Excédent exercice 2015 : 8809,53 euros

Bilan financier adopté à l'unanimité

Question de la salle : Demander à la banque le remboursement des frais bancaires, les
Associations sont exonérées de ces frais.

Rapport de la commission de contrôle des comptes effectué le 21 octobre 2015 au
domicile du trésorier

Approbation à l'unanimité de ce rapport

Mairie de Coursac
11 rue de la République
13000 COURSAÇ
04 91 81 11 11

Vote du conseil d'administration

28 membres sortants

23 candidatures parmi les membres sortants - 11 nouveaux

Décision est prise de porter le nombre d'inscrits au conseil à 39 (28 + 11)

Avec modification des statuts

Candidats à la commission de contrôle des comptes

Jean ZABNICKI - Marcel MALEYRE -

Election du bureau

Courant novembre une convocation sera adressée à chaque participant avec le compte-rendu de l'assemblée

L'élection se déroulera le MARDI 24 NOVEMBRE à 10H00 à Coursac

Les participants qui le souhaite doivent fournir pour cette réunion leur

Adresse mail.

A l'issue de cette assemblée, une gerbe a été déposée au mémorial par Mr. PERONY
Maire honoraire, Madame ANDRIEUX veuve et Mr. DUBOIS vice-président
Cérémonie suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Coursac.

Le secrétaire de séance

Jacques FOURES

- COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU MEMORIAL A.F.N. 24
LE 24 NOVEMBRE A LA MAIRIE DE COURSAC -

Début de séance à 10H00

Présents : 30

Le Vice-Président ANDRE DUBOIS ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants, remercie le Président MAX OLIVE pour le travail accompli pour le mémorial, et fait observer un instant de recueillement à la mémoire des 130 victimes des odieux attentats de Paris du 13 Novembre 2015; Puis il nous fait la lecture du message de MAX OLIVE applaudi par l'assistance.

- LYONEL ZILLHART prend la parole et annonce sa candidature au poste de Président
Puis il présente à l'assemblée les modifications à apporter aux statuts
Article 5 cotisations
Article 6 conseil d'administration
Ces modifications seront présentées lors de la prochaine assemblée générale 2016
Et seront votées lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera avant
L'assemblée générale normale.
- Site informatique
Claude PASSELERGUE est en possession de 2 devis à ce jour.
Il a été décidé qu'une réunion de bureau avec les 3 membres de la commission
Informatique se déroulera prochainement à Coursac, avec la présence des
Responsables de ces 2 sociétés qui seront reçus séparément, afin de débattre, avant
De prendre une décision.

Election du bureau à bulletin secret

3 assesseurs pour le dépouillement Mmrs. AUZELLE - BAUDRAT - THELU -

RESULTATS DU VOTE : 37 inscrit

Président : LYONEL ZILLHARDT 18 - BERNARD ROUFFIGNAC 19 élu

Vice-Président 2 postes à pourvoir : JEAN-PIERRE KIEFER 26 élu
ANDRE DUBOIS 25 élu

Secrétaire-adjoint JACQUES FOURES 37 élu

Trésorier : JEAN-CLAUDE PASSELERGUE 28 élu - JOSE MARTINEZ 22 -

Trésorier-adjoint : ROBERT LABOUSSET 35 élu

Lyonel ZILLHARDT accepte de conserver le poste de secrétaire pour 1 an
Puis il rappelle les prochaines manifestations prévues au mémorial

- 5 DECEMBRE à 10H15

- 19 MARS 2016

*Fin de la réunion à 11h15, Puis du Jeu de Noceaux
offert par l'Association. Le Secrétaire Adjoint.*

- COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DE
L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE MEMORIAL A.F.N. 24
DU 29 FEVRIER 2016 A LA MAIRIE DE COURSAC -

Début de séance à 10H00

Présents : 7 (ROUFFIGNAC - ZILLHARDT - KIEFER - DUBOIS -
FOURES - GUEDON - PASSELERGUE -)

Excusé : 1 (LABOUSSET)

1°) Mot de bienvenue par le Président B. ROUFFIGNAC

2°) Lecture de l'ordre du jour par le secrétaire L. ZILLHARDT

3°) Modification des noms des signataires auprès de la Banque Postale

4°) Modification et indication à la Préfecture du nouveau bureau élu lors
De l'assemblée générale du 27 Octobre 2015

5°) Maintien du siège social à la mairie de COURSAC

6°) Maintien de la convention avec la mairie de COURSAC

7°) Mise en route du site internet avec création et fonctionnement du site
Indication des noms des tués en Algérie figurant sur le mémorial
Sur 4 prestataires de création de site, le choix s'est porté sur :
La Société ASSISTEASY de NESPOURS, adopté à l'unanimité.
Une réunion de bureau avec le responsable de cette société est prévue
À Coursac au mois d'avril, date à déterminer
Création d'un blogue pour dialoguer avec les internautes
Le Président est responsable du site, pour les informations qui seront
Communiquées sur ce blogue.

8°) Nouveaux statuts qui seront présentés à la réunion extraordinaire du
27 Octobre 2016 précédant l'assemblée générale annuelle.

- ARTICLE 4 - le mot actifs est supprimé, le nouveau texte est le suivant :
L'association se compose de membres honoraires, bienfaiteurs, anciens
Combattants d'A.F.N. et de deux membres de DROIT du conseil
Municipal de COURSAC 24430

- ARTICLE 5 - nouveau texte : Les ressources sont constituées par des

subventions : Etat, Région, Département, communes, associations, par les DONS de toutes personnes physiques ou morales et par les cotisations des adhérents dont le montant sera révisable annuellement par l'assemblée générale.

ARTICLE 6 - nouveau texte : Le Conseil d'administration est composé de 39 membres dont les 2 membres de droit de la commune de COURSAC; Les candidatures seront soumises aux suffrages par bulletins secrets des présents à l'assemblée ou ayant donné pouvoir, ces derniers devront être à jour de leur cotisation. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du Président ou à la demande du quart de ses membres et élira un bureau à bulletins secrets, composé d'un Président, d'un ou deux vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint.

Ces nouvelles modifications seront présentées et votées par les adhérents lors de l'assemblée générale du 27 Octobre 2016.

Une assemblée générale extraordinaire peut-être provoquée en cours d'année par le Président ou 1/3 des adhérents en cas de nécessité.

5°) QUESTIONS DIVERSES :

- Etude des dossiers des non-inscrits des tués en Algérie, afin d'être gravés sur le mémorial, attendre la création du site pour poursuivre ce travail.

- Le Président doit rencontrer l'ancien président MAX OLIVE pour récupérer les archives.

Fin de la réunion à 11H30

Le Secrétaire-adjoint

JACQUES FOURES

- COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DE
L'ASSOCIATION MEMORIAL A.F.N. 24 DU 20 JUIN A LA MAIRIE
DE COURSAK -

Présents (6) ZILLHARDT - KIEFER - FOURES - GUEDON - ROUFFIGNAC -
PMASSELERGUE

Excusés (2) DUBOIS - LABOUSSET

Présentation par Madame Frédérique PUJOLE du projet
du site du mémoriel qui comprend :

- La refonte graphique
- Reprise de l'existant
- Recherche ergonomique
- création d'une fiche individuelle
- Mise à jour des informations

Après un débat très constructif entre les participants et Mme. PUJOLE,*
Jean-Claude PASSELERGUE reste en contact avec Mme. PUJOLE pour fournir
toutes les informations pour l'élaboration de ce projet.

La fiche individuelle devra comporter :

- l'état civil complet
- les détails concernant le décès date - pays - commune - date de remise du corps à la famille.

Le projet définitif sera présenté à la réunion de bureau prévue en septembre, et à
l'assemblée générale du 27 octobre 2016, Bernard ROUFFIGNAC fournira à cette
occasion le rétro-projecteur

Dossier administratif : le secrétaire doit prendre contact avec l'organisme chargé de
l'inscription à l'INSEE

Modification des statuts à transmettre à la Préfecture

Règlement intérieur élaboré par J.P. KIEFER qui sera présenté et adopté par le
conseil d'administration.

Le Secrétaire de séance

JACQUES FOURES